

COMMUNE DE NOUZILLY 37380
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 MAI 2017

Le 10 MAI 2017 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Joël BESNARD, Maire

Date de convocation : 28/04/2017. **Date d'affichage** : 28/04/2017

Membres présents : MM. Joël BESNARD, Jean-Louis BOUJU, Mmes Elisabeth BAEZA-CAMPONE, Joëlle DANIEL, Gwénaëlle DAUTIN, MM Pierre GERMON, Christophe GUYOT, Mmes Sophie LECAILLE, Elisabeth MARCHAND, M. Jean PETITBON, Mme Annick REITER

Absents avec pouvoir

Laëtitia LAURENT pouvoir à Joël BESNARD

Antoine REILLE pouvoir à Jean-Louis BOUJU

Maurice PELLAN pouvoir à Annick REITER

Absent excusé

David MARECHAL

en exercice : 15 présents : 11 Votants : 14 (11+3 pouvoirs)

Secrétaire de séance : Annick REITER

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la séance du 24 avril 2017
- Convention avec Val Touraine Habitat pour rétrocession des équipements communs du lotissement des vignes du Prieuré (Permis d'aménager 2)
- Questions diverses et informations

Le maire demande en début de séance si une délibération peut être ajoutée, pour la création d'un poste d'emploi d'avenir pour le service technique à compter du 29 mai 2017. Le conseil municipal accepte à l'unanimité d'ajouter cette délibération à l'ordre du jour.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2017

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 24 avril 2017 tel qu'il est transcrit.

2017/036 : CONVENTION AVEC VAL TOURAINE HABITAT POUR RETROCESSION DES EQUIPEMENTS COMMUNS DES VIGNES DU PRIEURE 2

Le Maire présente le projet de convention de transfert dans le domaine public communal des équipements communs du lotissement « les Vignes du Prieuré 2 ». Cette convention est établie entre la commune et Val Touraine Habitat, pour les espaces publics de cette nouvelle tranche. VTH a déposé un dossier de permis d'aménager comprenant la construction de 6 locatifs et de 13 lots libres de constructeur.

Entendu le rapport du Maire, après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 14 voix pour :

- **approuve** le projet de convention de rétrocession des lots suivants :

Lot 15 : voies, espaces verts et stationnements,

Lot 16 : espace vert central et stationnements

Lot 17 : cheminement et espaces verts

- **autorise** le Maire à signer cette convention ainsi que tous les documents afférents à ce dossier.

2017/037 : CREATION D'UN POSTE EMPLOI D'AVENIR POUR LE SERVICE TECHNIQUE

Le maire indique aux membres du conseil les besoins actuels et futurs du service technique suite au départ à la retraite d'un agent, à la mise en place du zéro phyto et à l'augmentation des surfaces d'espaces verts à entretenir.

Il propose de recourir pour l'instant à un contrat « emploi d'avenir », à temps complet. Ce type de contrat est aidé par l'Etat à raison de 75%.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix pour :

- **Décide** la mise en place pour le service technique d'un contrat emploi d'avenir à temps plein (35h) d'une durée de trois ans à compter du lundi 29/05/17, soit jusqu'au 28/05/2020.

- **Précise** que les crédits seront prévus au budget

- **Autorise** le Maire (ou son représentant) à signer tous documents avec la personne recrutée et l'autorité compétente.

Questions diverses et informations

Départ d'Annick RETER à 19h10 : remplacement du secrétariat de séance par Elisabeth BAEZA

- Boucherie : Joël BESNARD doit rencontrer le boucher afin d'envisager une installation de son ouvrier qui vient le samedi avec un camion. Le Maire propose des tarifs de location.

- Pierre GERMON se propose pour gérer une page Facebook de la mairie

- Site « covoiturons en Touraine » organisé par le conseil départemental : prise de contact par Pierre GERMON

- Gymnase : début des travaux le 22 mai, fin prévue : fin octobre 2017

- Joël BESNARD présente le classement des projets soumis au Syndicat du Pays Loire Touraine

- Tableau des permanences pour les élections législatives

Prochain conseil prévu le 29 mai 2017 à 20h30 - Séance levée à 19h50